Premières notions de méthodologie [suite]

Autor(en): **Horner, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039672

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dépenses générales pour l'instruction publique			
» »	en 1877	fr.	581,935
» »	en 1863		343,850
chiffre demeuré à peu près stationnaire jusqu'en 1871.			
	Augmentation	fr.	238,850

Il a été construit durant cette période de 7 années, 12 maisons d'école neuves ; 23 ont été restaurées ; d'autres constructions sont projetées ou en voie d'exécution. Le matériel scolaire a été complété ou renouvelé ; les programmes révisés ; des règlements généraux et locaux introduits dans toutes les écoles du canton.

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

L'orthographe d'usage

Dans l'enseignement de l'orthographe, il y a deux parties bien distinctes à considérer et à étudier : l'orthographe d'usage et l'orthographe de règle. Si, au rebours de toutes les idées reçues et tout ce qui se pratique, nous plaçons l'othographe d'usage avant celle de règle, c'est intentionnellement ; car, à nos yeux, l'importance de la première partie l'emporte incomparablement sur la seconde. En effet, qu'est-ce qui nous apprend à écrire correctement la partie essentielle des mots ? Qu'est-ce qui nous permet de saisir les idées qu'ils expriment ? Est-ce le *s*, le *t*, le *ent*, etc. que la grammaire place au bout des mots ou les lettres qui en composent le corps ? Aux mots qui entrent dans une phrase, vous pouvez donner la terminaison qu'il vous plaira : si incorrecte qu'elle soit, la phrase restera certainement intelligible aussi longtemps que vous en respecterez l'orthographe d'usage ; mais bouleversez les lettres du radical d'un mot, par exemple, du mot *les hommes*, en écrivant, je suppose, *lézaumes :* vous ne sauriez en comprendre le sens, et l'observation la plus scrupuleuse des règles grammaticales ne le rendra point intelligible. Or, le premier but à atteindre dans l'enseignement de l'orthographe, c'est bien, certes, d'apprendre aux élèves à écrire d'une manière intelligible. Il paraîtrait ridicule d'insister sur une vérité aussi évidente, aussi banale, si, dans la pratique, la plupart des instituteurs n'allaient directement à l'encontre des conséquences qui en découlent en accordant une importance et un temps exceptionnels à l'orthographe de règle, pendant qu'ils se préoccupent fort peu de l'orthographe d'usage.

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour familiariser rapidement les enfants avec l'orthographe de notre langue ? Dans l'enseignement secondaire, et surtout si nous nous adressons à

des étudiants initiés aux langues anciennes, nous n'hésiterions pas à recommander la voie historique comprenant l'étude des étymologies avec la dérivation des mots et leur groupement en familles. Mais nous ne croyons pas que ce système si préconisé aujourd'hui, soit accessible aux enfants des écoles primaires.

Gardons-nous aussi de surcharger notre route de l'étude rebutante des préfixes, des suffixes, des initiales, des médiales, des finales, où fourmillent les exceptions, les anomalies et les difficultés de tout genre. Nous ne conseillerons pas davantage l'emploi du recueil des mots, car ces longues séries de vocables dont le sens et l'application échappent trop souvent à l'intelligence des enfants, ont presque l'aridité du dictionnaire avec cette seule différence que l'ordre qui préside dans le choix et la distribution des mots est plus rationnel, plus logique.

La seule méthode vraiment praticable, selon nous, consiste dans des dictées préparées. Ainsi que l'expression nous l'indique, l'orthographe d'usage doit s'apprendre par l'observation attentive, répétée et fréquente de la forme graphique des mots, c'est-à-dire par l'*usage* des éléments du langage. Recherchons maintenant les procédés les plus efficaces pour amener l'enfant à observer, à se rappeler et à reproduire par l'écriture les mots, conformément à l'usage.

1. Pour rompre la monotonie des exercices de lecture autant que pour apprendre les premiers éléments d'orthographe, les commençants seront fréquemment appelés soit à épeler les mots qu'ils viennent de lire, soit à les reproduire au moyen de l'écriture ou des caractères mobiles.

2. Aussitôt que les enfants seront quelque peu familiarisés avec l'écriture courante, ils devront copier souvent quelques passages de leurs lectures. Le maître les préviendra que ces mêmes morceaux leur seront dictés en classe. Par la dictée, il pourra s'assurer du degré d'attention que l'enfant a apportée dans la copie qui lui était prescrite. La correction des devoirs s'effectuera par les élèves eux-mêmes, avec l'aide du livre de lecture et en échangeant quelquefois les cahiers. Les écoliers les plus étourdis seront condamnés à relever plusieurs fois les mots mal orthographiés.

3. Aux cours moyen et supérieur, on donnera pour tâche, soit en classe, soit à la maison, à préparer des dictées sur leur livre de lecture, en ayant soin de stimuler leur attention et d'exciter l'émulation par quelque récompense ou quelque punition. Ainsi on leur annoncera la veille à quel chapitre ou à quelle page du livre de lecture on empruntera la dictée que l'on se propose de faire.

Nous croyons inutile de faire ressortir tout le profit que les élèves studieux retireront de ce procédé. Tout en gravant mieux dans leur mémoire les faits, les idées exposés dans le livre de lecture, tout en apprenant, par l'usage, le sens vrai et l'emploi exact des termes, ils s'habituent ainsi à observer l'orthographe

des mots et à les reproduire correctement. Si la portée des enfants le permet, pour avancer plus rapidement, on leur donnera à préparer beaucoup plus qu'on ne se propose de leur dicter. La tâche de l'instituteur sera considérablement allégée en ce que la correction peut être faite par les écoliers et cela avec plus grand profit.

4. Trop souvent les élèves négligent l'orthographe de leurs copies ordinaires : ils ne soignent que les dictées. Tenons-les en garde contre cette funeste habitude, et ne tolérons pas plus les incorrections orthographiques dans un problème d'arithmétique que dans le relevé d'une dictée.

5. Faire écrire au hasard des mots dont l'enfant n'a jamais vu la forme graphique, c'est s'exposer sottement à leur donner l'habitude de les orthographier d'une manière défectueuse. Toutes les fois qu'un mot encore inconnu se présentera dans une dictée, le maître l'épellera ou, mieux encore, l'écrira au tableau noir.

6. Les exercices de cacographie seront interdits, de crainte que l'œil ne se familiarise peu à peu avec une orthographe vicieuse.

7. Les corrections se borneront à signaler les fautes au moyen de traits dont on souligne les mots mal écrits. L'auteur reconnaîtra ses fautes et les corrigera lui-même. Souvent les dictées seront mises au net et parfois apprises par cœur (1).

R. Horner.

COMPTE-RENDU

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DU CANTON DU VALAIS

pour 1877

La Direction de l'Instruction publique vient de publier son compte-rendu pour 1877. Nous nous permettrons d'en extraire quelques données, que nous croyons intéressantes pour les lecteurs du *Bulletin*.

1° *Instruction primaire.*

Le rapport constate, en premier lieu, que l'enseignement primaire va chaque année s'améliorant et est satisfaisant dans son ensemble. La répression des absences est difficile à obtenir, et celles-ci sont toujours l'une des plaies les plus ardues à guérir,

(1) Nous croyons devoir prévenir une fois pour toutes les lecteurs du *Bulletin* que nous n'entendons point recommander et patronner les diverses méthodes que nos collaborateurs préconisent dans les travaux et les exercices qu'ils veulent bien nous adresser. *Cuique suum:* à chacun son bien. De ces procédés parfois contradictoires l'instituteur intelligent saura faire son profit.